

ENCADRANT.E TECHNIQUE, PEDAGOGIQUE ET SOCIAL EN ESPACES VERTS H/F

CDI

QUI EST L'ASSOCIATION ESPACES ?

Espaces, membre d'Emmaüs France, s'est donné pour mission d'expérimenter des actions d'écologie urbaine pour créer et inventer les métiers de demain par et pour les personnes éloignées de l'emploi. Ces activités sont réalisées dans une logique d'aménagement et de développement local et social dans le cadre d'un atelier et chantier d'insertion. Dans le champ de l'économie circulaire, Espaces intervient au travers du compostage de proximité, d'une ressourcerie, d'un café solidaire. Auprès de partenaires publics ou privés, l'association porte également de nombreux projets d'animation ou de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.

→ www.association-espaces.org

QUELLES MISSIONS SONT PROPOSÉES ?

MISSIONS

Depuis mars 2016, la RATP a confié à l'association Espaces la gestion écologique des espaces verts du tramway (Ligne 2) dans le cadre d'une équipe en insertion, soit 18 km de voies ferrées. Cette équipe est également cofinancée par la Région IDF pour la réalisation d'aménagements biodiversité en faveur de la petite faune.

Sous l'autorité du Chef de Pôle et du Responsable de chantier, vous assurez les missions suivantes :

Manager, former, encadrer et animer une équipe en insertion :

- Co-encadrer une équipe de 5 à 10 salariés en parcours d'insertion et participer à leur recrutement ;
- Préparer des salariés à la formation « Circuler et travailler sur la plate-forme des voies du tramway » ;
- Animer les actions de formation en situation de travail permettant l'acquisition des savoir-faire relatifs aux espaces verts et à la biodiversité et participer à la certification de compétences ;
- Participer avec la conseillère en insertion socio-professionnelle à la mobilisation vers l'emploi des salariés en parcours d'insertion.

Intervenir au plan technique, en collaboration avec le responsable de chantier

- Assurer l'entretien des gazons et des prairies présentes sur l'ensemble du T2 : tontes des bandes enherbées sur la plateforme de circulation et en station, fauchage, défeutrage des gazons, désherbage, scarification, amendements, etc. ;
- Assurer l'entretien des arbres, arbustes, massifs et haies : élagage de sécurité (caténaire et voisinage), abattage, entretien des pieds d'arbres, entretien des surlargeurs, taille de formation, binage, etc. ;

- Assurer la propreté des sites : ramassage des déchets, des feuilles, etc. ;
- Mettre en place des plans de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- Sensibiliser à l'environnement et créer des aménagements en faveur de la biodiversité (hôtel et spirale à insectes, nichoir, muret de pierres sèches, tressage de gaulettes, semis de prairies, haies champêtres, etc.).

Gérer le chantier :

- Participer à la réalisation et au suivi des plannings d'intervention ;
- Réaliser des devis ;
- Assurer la sécurité sur le chantier d'insertion ;
- Faire le lien avec le partenaire ;
- Suivi administratif ;
- Gérer les stocks.

Gérer et entretenir le parc matériel et des véhicules

- Être garant du bon usage du matériel et des véhicules ;
- Assurer l'entretien de 1er ordre du matériel, suivi des carnets d'entretien.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ.E ?

PROFIL

Diplômé.e Bac +2 (BTSA Gestion et protection de la nature, BTSA aménagements paysagers, DUT, etc.) ou Bac +3 (licence professionnelle aménagement du paysage) avec de bonnes connaissances en écologie.

Expérience de la gestion d'équipe et sensibilité à l'accompagnement de personnes en difficulté.

Maîtrise des techniques d'entretien des espaces verts, connaissance de l'outillage thermique et de son entretien.

Motivation pour l'écologie urbaine, des connaissances naturalistes serait un plus.

Expérience dans l'encadrement notamment en chantier d'insertion bienvenue.

Capacité à travailler en équipe et transmettre des savoir-faire.

Autonomie, rigueur et sens de l'organisation.

Bonne pratique des outils bureautiques courants.

Ne pas être sujet au vertige.

Le Certificat de spécialisation en élagage serait un plus (possibilité d'être formé en interne).

Permis B nécessaire.

CONDITIONS

Contrat : CDI.

Temps de travail : temps plein, 35 heures hebdomadaires annualisées.

Lieu de travail : interventions sur l'ensemble de la ligne du tramway T2 : de Porte de Versailles (15^e arrondissements de Paris) à Pont de Bezons (Val d'Oise) et 92.

Salaire brut mensuel : convention collective des ACI, 2200 à 2300 euros.

Date de prise de fonction souhaitée : dès que possible.

RECRUTEMENT

Envoyer lettre de motivation et CV à : recrutement@association-espaces.org.